Balisage oriental de l'Île de Sein

En mars et novembre 1990, un groupe de travail se réunit à l'Île de Sein au sujet du balisage oriental d'accès au port avec un feu pour le guidage de nuit.

Après consultation des pêcheurs de l'île et soumission à la Commission des phares, il est décidé d'installer un feu de direction (269°-271°) sur le phare, avec un secteur rouge et un secteur vert de part et d'autre, ainsi qu'une balise à feu scintillant sur la roche "Ar Vaz Nevez".

Retourner à la frise chronologique

Pour en savoir plus et accéder à l'ensemble du dossier, vous pouvez consulter la cote suivante en salle de lecture à Quimper : 1715 W 18